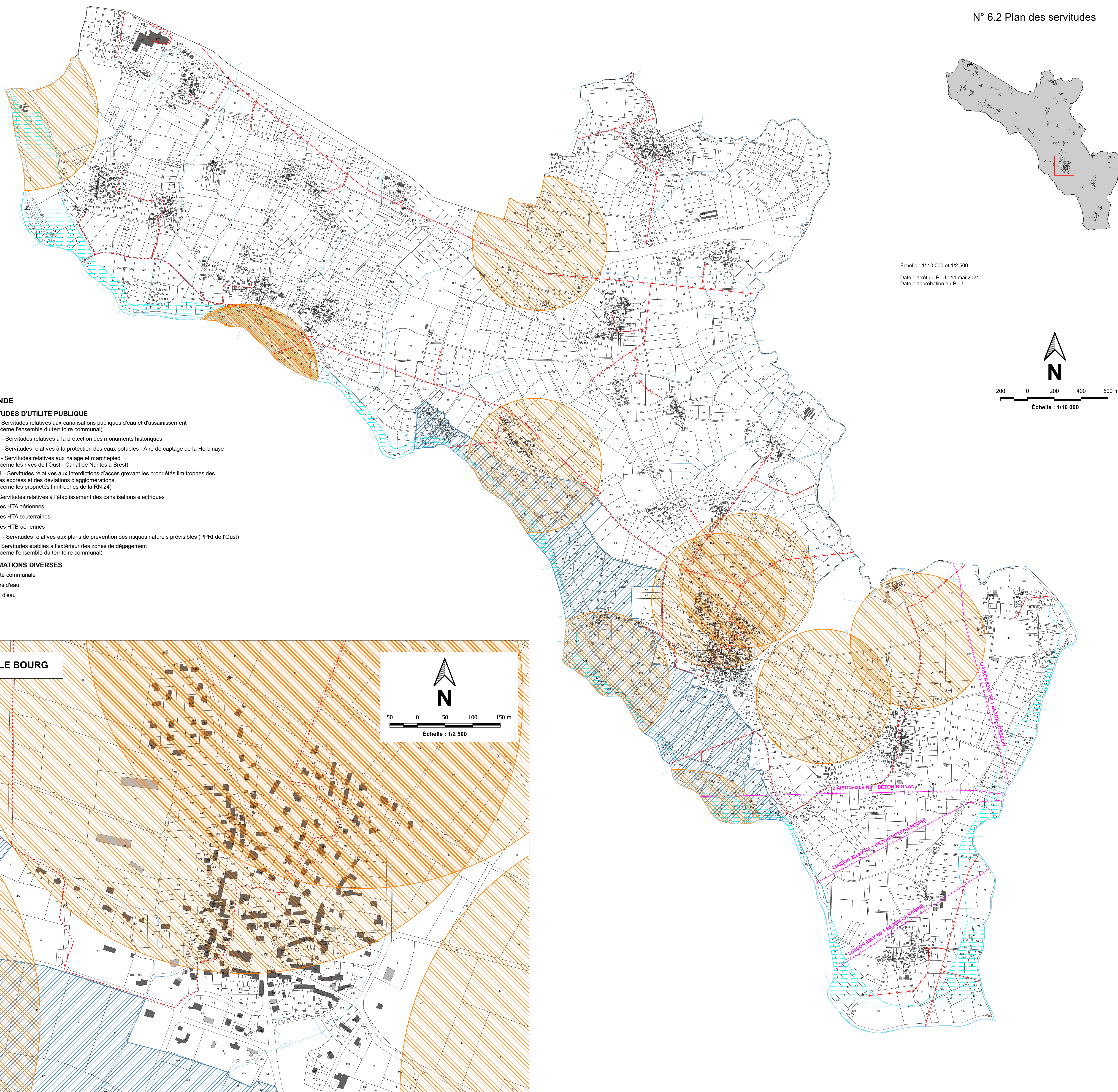


GULLAC

Département du Morbihan

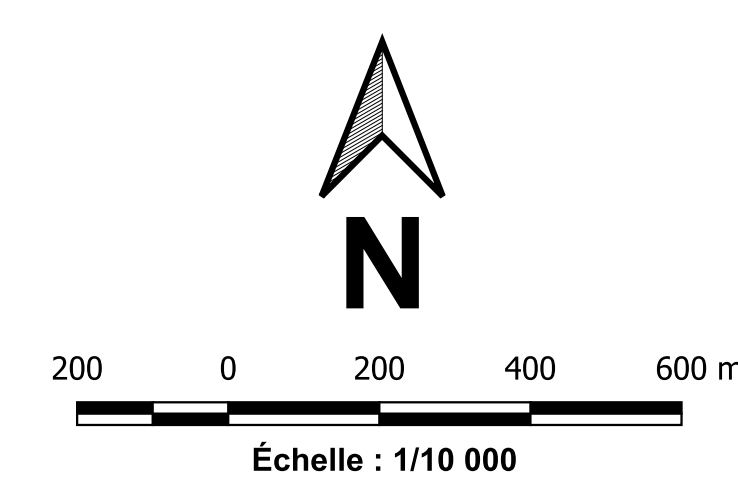
Plan Local d'Urbanisme

N° 6.2 Plan des servitudes



Échelle : 1/ 10 000 et 1/2 500
Date d'arrêt du PLU : 14 mai 2024
Date d'approbation du PLU :

L'Atelier d'Ys
36 rue du Tréfilé
35520 La Mézière
02.99.66.67.81

**LÉGENDE****SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE**

- A5 - Servitudes relatives aux canalisations publiques d'eau et d'assainissement (concerne l'ensemble du territoire communal)
- AC1 - Servitudes relatives à la protection des monuments historiques
- AS1 - Servitudes relatives à la protection des eaux potables - Aire de captage de la Herbinaye
- EL3 - Servitudes relatives aux halage et marchepied (concerne les rives de l'Oust - Canal de Nantes à Brest)
- EL11 - Servitudes relatives aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express et des déviations d'agglomérations (concerne les propriétés limitrophes de la RN 24)
- I4 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques
- Lignes HTA aériennes
- Lignes HTA souterraines
- Lignes HTB aériennes
- PM1 - Servitudes relatives aux plans de prévention des risques naturels prévisibles (PPRI de l'Oust)
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement (concerne l'ensemble du territoire communal)

INFORMATIONS DIVERSES

- Limite communale
- Cours d'eau
- Plan d'eau

